



**CHEVREUL  
BLANCARDE**



Réseau éducatif  
Compagnie de  
Marie-Notre-Dame

**CONTRAT FINANCIER ECOLE 2023-2024**  
A RENVoyer PAR COURRIEL A [rentree2023@chevreulblancarde.com](mailto:rentree2023@chevreulblancarde.com)  
AVANT LE 23 AOUT 2023

Nom de l'élève : .....

Prénom : ..... Classe : .....

Nom des parents : .....

<b>CONTRIBUTION DES FAMILLES</b>	<b>1095 € pour l'année</b>		
<b>FRAIS DIVERS</b> Ils regroupent : <ul style="list-style-type: none"> <li>Frais administratifs (inscriptions, réinscriptions, gestion Ecole Directe...)</li> <li>Responsabilité civile de l'établissement.</li> <li>Intervenants pour les activités pédagogiques : Maitres-nageurs, chorale de Noël, anglais sur temps scolaire...</li> </ul>	<b>237 € pour l'année</b>		
<b>ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT</b> (Si vous ne souhaitez pas en bénéficier, merci de vous rapprocher <b>avant le 15 septembre</b> du secrétariat de l'école)	<b>8,20 € pour l'année</b>		
<b>ACTIVITES/SORTIES PEDAGOGIQUES *</b> *Si la somme n'a pas été entièrement utilisée par l'enseignante, un reliquat vous sera restitué en fin d'année sous forme d'avoir.	<b>50€ pour l'année</b>	<b>TRES IMPORTANT Barrer les mentions inutiles</b>	
<b>DEMI-PENSION</b>	<b>6,58 € (le repas)</b>	OUI	NON
<b>EXTERNE</b>	<b>7,40 € (le repas)</b>	OUI	NON
<b>ETUDE/GARDERIE</b>	<b>200 € pour l'année</b>	OUI	NON
<b>ETUDE/GARDERIE OCCASIONNELLE</b>	<b>4 € par soir</b>		
<b>COTISATION A.P.E.L</b> (Facturée une fois par famille)	<b>25,50 € pour l'année</b>	OUI	NON

[chevreulblancarde.com](http://chevreulblancarde.com)

[chevreulblancardeofficiel](https://www.facebook.com/chevreulblancardeofficiel)

[chevreulblancarde](https://www.instagram.com/chevreulblancarde)

[CHEVREULBLANCAR](https://twitter.com/CHEVREULBLANCAR)

**ÉCOLE PRIMAIRE**

5, rue Antoine Pons - 13004 Marseille  
T. 04 91 24 74 29 / F. 04 91 43 35 61  
[secretariatprimaire@chevreulblancarde.com](mailto:secretariatprimaire@chevreulblancarde.com)

**COLLÈGE / LYCÉE**

1, rue Saint François de Sales - 13004 Marseille  
T. 04 91 49 10 73 / F. 04 91 49 29 78  
[secretariat@chevreulblancarde.com](mailto:secretariat@chevreulblancarde.com)

**CHEVREUL ST JUST (AIDE ET SOUTIEN)**

189, avenue Corot - 13014 Marseille  
T. 04 91 58 17 67 / F. 04 91 58 17 67  
[secretariat@chevreulblancarde.com](mailto:secretariat@chevreulblancarde.com)

### ✘ DEMI-PENSION :

La demi-pension est annuelle **pour 4 jours** (lundi, mardi, jeudi et vendredi).

Les remboursements ne pourront être effectués que **pour des absences justifiées et supérieures à 8 jours scolaires consécutifs**. Pour toute précision, vous pouvez joindre le service de la comptabilité, **Mme MIKAELIAN via Ecole Directe**.

### ✘ EXTERNAT :

Les familles reçoivent un relevé mensuel de repas. Ce relevé est à régler au service de la comptabilité. Les parents désirant recevoir un traçage des repas pris par leur enfant sont priés de le demander à la comptabilité, Mme MIKAELIAN.

**Tout changement de régime (Externat, Demi-pension) devra faire l'objet d'une demande écrite adressée à la comptabilité, Mme MIKAELIAN via Ecole Directe.**

### ✘ FACTURATION :

**Les factures sont dématérialisées et sont consultables et téléchargeables sur Ecole Directe.**

Les familles désirant une facture papier peuvent la demander à la comptabilité.

**Acompte inscriptions/réinscriptions :** l'acompte déjà versé, sera déduit de la facture.

Sont proposées 3 modalités de paiement : **Merci de cocher la case correspondant à votre choix.**

- Paiement comptant à la réception de la facture
- Paiement en trois fois (15 octobre, 15 janvier et 15 avril),
- 10 mensualités (par prélèvement automatique) de septembre 2023 à juillet 2024

Familles ayant déjà un prélèvement : même compte  OUI  NON (joindre un nouveau RIB)  
Nouvelles familles désirant le prélèvement automatique :  joindre un RIB

### ✘ COMPTABILITE :

La comptabilité est ouverte : lundi – mardi – jeudi – vendredi de 9h 00 à 12h30 et de 13h30 à 17h 30.  
mercredi de 9h 00 à 12h 00.

### **Relations avec les parents : B. MIKAELIAN via Ecole Directe**

Les participations des familles sont réduites de 10% à partir du 3<sup>ème</sup> enfant scolarisé à CHEVREUL.

Le règlement de la facture peut être effectué :

- Par chèque libellé à l'ordre de l'Ecole Chevreul
- En espèces
- Par paiement en ligne sur Ecole directe

Date :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :